

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, jeudi 19 novembre 2015 à 17h05 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Madame Micheline Aubry, Messieurs André Surprenant et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire-suppléant Monsieur Gérard Bouthot.

Sont absents le Maire, M. Jacques Landry et les conseillers Madame Line Émard et Alain Paquin

La Secrétaire-adjointe Madame Suzanne Chartrand assiste également à cette assemblée.

10276-11-15 – Octroi contrat – pavage Avenue Venise Ouest

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Pavage D.L. pour des travaux de pavage sur l'Avenue Venise Ouest pour un montant de 21 720\$ plus taxes tel que leur soumission du 13 novembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10277-11-15 – Levée de l'assemblée

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 19 novembre 2015 soit levée à 17h10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Suzanne Chartrand
SECRÉTAIRE-ADJOINTE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.